

DESCRIPTION DE FONCTION APLEP

POLYTECHNIQUE
MONTREAL



TITRE : Technicien (ne) en génie géologique	DATE : 2021-04-09
CLASSE SALARIALE :10	CODE DE FONCTION : 04TE028

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la direction du supérieur immédiat, collabore avec les professeures, professeurs, les autres personnels enseignants, le personnel de recherche, le personnel professionnel, les autres personnels et les étudiantes, étudiants à l'encadrement et la formation des étudiants (baccalauréat, maîtrise et doctorat) au laboratoire et sur le terrain, à la réalisation de travaux de recherche avancés dans le cadre des projets en génie géologique, et à la réalisation d'essais géophysiques, géothermiques et hydrogéologiques, à l'interne et l'externe.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

1. Accomplit et documente, en collaboration avec les différents personnels, les travaux techniques inhérents à la réalisation et à la mise en marche des travaux pratiques d'enseignement et/ou recherche. Fournit des conseils techniques, participe à la conception projets et suggère des approches, méthodes ou modifications éventuelles dans le domaine du génie géologique.
2. Met en marche, utilise, vérifie, entretient, modifie, ajuste et étalonne les divers appareils, instruments, capteurs et équipements géophysiques, mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques. Assemble, modifie, adapte, installe, raccorde et fait le montage approprié de ces dispositifs;
3. Conçoit et fabrique divers montages expérimentaux.
4. Fournit une assistance technique, guide les usagers et leur démontre l'utilisation et le fonctionnement des appareils, instruments, équipements et logiciels dans le cadre des activités de recherche et d'enseignement. Corrige les rapports des séances de travaux pratiques lorsque requis;
5. Diagnostique les problèmes rencontrés par les usagers ainsi que les pannes et identifie les causes par l'utilisation de l'instrumentation appropriée. Procède à la réparation, remplace les composantes défectueuses ou achemine l'équipement défectueux chez le fournisseur et en exerce le suivi. Fournit une estimation des coûts de remplacement ou de réparation et peut être appelé à facturer les usagers;
6. Planifie, organise et réalise la prise d'échantillons, les essais et le suivi sur le terrain et en laboratoire. Effectue la saisie, l'analyse et la vérification des données et les consignes par écrit;
7. Communique avec des requérants extérieurs lorsque requis afin d'échanger de l'information de nature technique sur la faisabilité des essais et des analyses, l'échéancier de réalisation, les procédures utilisées et les résultats attendus; fournit une estimation des coûts des essais.
8. Achète, selon les besoins identifiés et en conformité avec la/les politique(s) d'achat de la Polytechnique, les équipements, les produits et les logiciels requis. Consulte la documentation, rencontre les représentantes et représentants, prépare les demandes de soumission, recommande le fournisseur, procède à l'établissement de la demande d'achat et en assure le suivi auprès des fournisseurs;
9. Participe à l'élaboration des plans de santé et sécurité pour les travaux de terrains dans le cadre de l'enseignement et des activités de recherche.
10. Tient à jour un inventaire des instruments, des appareils, des outils, des logiciels et des composantes ainsi qu'un registre de prêt d'équipement et de composantes et en exerce le suivi;

11. Assiste à des cours spécialisés, consulte diverses publications spécialisées et toutes sources récentes de bibliographie technique afin d'être familière avec l'évolution technologique dans son domaine.
12. Planifie, organise et supervise l'aménagement des locaux, des équipements et des postes de travail de son secteur en collaboration avec le Service des immeubles;
13. Veille à l'intégrité et à la protection des équipements et infrastructures de recherche et/ou d'enseignement. Assiste le responsable de laboratoire ou d'atelier départemental pour veiller aux activités quotidiennes de recherche, d'enseignement ou d'opération selon les règles et normes se rapportant à la santé et à la sécurité en milieu de travail;
14. Initie les nouvelles personnes salariées et collabore à leur entraînement. Aide, conseille et entraîne des étudiantes, étudiants et stagiaires;
15. Accomplit temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité :

- Diplôme d'études collégiales en technologie minérale (géologie) ou toute autre formation jugée pertinente

Expérience :

- Deux (2) années d'expérience pertinente.